

**Commune de  
ST SATURNIN DU LIMET**

---

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la mairie le :

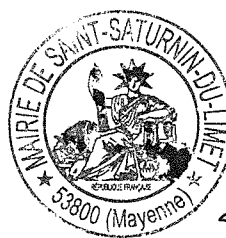
**Le vendredi 19 décembre 2025  
à 20 heures 00**

**Ordre du jour**

- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet
- Divers

St Saturnin du Limet, le 11 décembre 2025

Pour Le Maire empêché,  
Isabelle MADIOT, 1<sup>ère</sup> adjointe



L'article L.2121-10 du CGCT précise désormais que :

Toute convocation est faite par le maire. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour. Elle est mentionnée au registre des délibérations, affichée ou publiée. Elle est transmise de manière dématérialisée ou, si les conseillers municipaux en font la demande, adressée par écrit à leur domicile ou à une autre adresse.